

PROBLEMATIQUES DE DEVELOPPEMENT SOCIO-ECONOMIQUE PAR REGION

Les politiques de développement d'un pays posent des problèmes de choix et de stratégies décrits ci-dessus (Chapitre 2). Cela est d'autant plus aigu dans les pays en voie de développement où les ressources économiques sont limitées.

Ce chapitre donne un aperçu sur les atouts et contraintes de développement pour chacune des 8 régions administratives du Mali. Il s'inspire fortement des préoccupations inscrites dans les plans stratégiques de développement élaborés par les Assemblées Régionales et des annuaires statistiques par région. Le but recherché est de permettre aux PTF, désireux de prendre part au financement des investissements du PAP, de mieux cibler leur zone d'intervention en fonction des problématiques allant dans le sens de leurs orientations stratégiques de développement.

Région de Kayes

La région de Kayes est située entre le 12^e et le 17^e degré de la latitude Nord à cheval sur le Haut Sénégal et ses affluents et à l'extrême Ouest du Mali. Elle est limitée à l'Est par la Région de Koulikoro, à l'Ouest par la République du Sénégal, au Nord par la République de Mauritanie et au Sud par la République de Guinée.

La région couvre une superficie de 120 760 km², représentant 9,7 % de la superficie totale du territoire national. Elle est composée de 7 cercles, 117 communes rurales et 12 communes urbaines.

La population de la région est estimée à 230 573 habitants (DNSI, 1998). Les différentes ethnies se localisent à travers les 7 cercles de manière suivante :

- Cercle de Nioro, Yélimané et Diéma : Les populations sont à prédominance Sarakolé qui cohabitent avec les Peulhs, Bambara et quelques Maures ;
- Cercle de Kayes Kéniéba et Bafoulabé : La population est essentiellement Khassonkés vivant avec les Bambara.
- Cercle de Kita : La population est essentiellement composée de Malinké et de Peulhs.

Le cours d'eau le plus important de la région est le fleuve Sénégal formé à Bafoulabé par le Bakoye et le Bafing. En plus du fleuve Sénégal et ses affluents, la région compte d'autres cours d'eau tels que la Falémé, le Kolimbiné et des rivières (le Karakoro, le Wadou et le Térékolé). La région possède un seul lac celui de Magui et de nombreuses mares tels que le Goumbou, le Léhé, Garara, Doro, Korkodio, Tinkaré, Madina et Lamé.

La région de Kayes dispose de potentialités importantes pour le développement de l'agriculture irriguée estimée à 118 318 ha (DRGR Kayes). Il existe un potentiel important de terres cultivables, des potentialités en eau susceptible de satisfaire les besoins d'irrigation. Cependant, l'insuffisance d'infrastructure de maîtrise d'eau de surface constitue un handicap sérieux pour le développement du sous secteur. La configuration géographique du sol et des berges des cours d'eau rend difficile l'utilisation des moyens d'exhaure du fait d'une hauteur manométrique très élevée (13 à 15 m au minimum). Les autres contraintes explicatives de ces insuffisances les plus souvent citées sont :

- Le coût élevé des aménagements dépassant nettement la capacité financière des populations rurales ;
- Les difficultés d'acquisition des pièces de rechange de motopompe sur les marchés locaux et l'absence de main-d'œuvre qualifiée pour leur maintenance ;
- Le coût élevé et l'insuffisance des intrants à cause de l'enclavement de la région ;
- L'insuffisance du circuit de commercialisation des produits agricoles ;
- L'exode rural qui touche presque tous les cercles de la région. La manifestation la plus frappante est le départ massif des bras-valides à l'étranger ;
- L'insuffisance de formation et d'organisation du monde rural.

Pour pallier à ces contraintes de développement de façon générale, une stratégie de développement de la région a été élaborée dont l'objectif global est de « Contribuer au développement socio-économique durable de la région ». Pour le développement rural, trois objectifs ont été consignés. Il s'agit de :

- Assurer la sécurité et l'autosuffisance alimentaire ;
- Améliorer les revenus et les conditions de vie des populations ;
- Protéger l'environnement et assurer une meilleure gestion des ressources naturelles.

La stratégie de développement donne un rôle déterminant au développement des aménagements hydro-agricoles pour faire face à la grande sensibilité du secteur agricole aux aléas climatiques. De plus, le barrage de MANANTALI et les immenses bassins du fleuve Sénégal constituent également des atouts importants pour le développement de l'agriculture irriguée.

Les actions prévues dans la stratégie et qui peuvent trouver une solution à travers l'irrigation de proximité sont :

- L'aménagement des plaines inondables dans la région ;
- La construction de micro-barrage dans les bas-fonds ;
- La réhabilitation des aménagements existants.

Plusieurs projets et programmes sont intervenus dans la région de Kayes. Le tableau ci-dessous (Tableau 1) dont la répartition de ces projets et programmes dans les différents cercles.

Tableau 1 : Projets et programmes intervenants dans la région de Kayes

Régions	Cercle	Projet/Programme	Financement
	Bafoulabé	PGIRE/PIV	Banque Mondiale (IDA), OMVS et budget national
		PDIAM	Fonds Saoudien, Fonds Koweïtien, Banque islamique de Développement, Fonds OPEP et budget national
	Diéma		
	Kayes	PGIRE/PIV	Banque Mondiale (IDA), OMVS et budget national
	Kéniéba		
	Kita	PDRIK (abf)	OPEP et budget National
	Nioro du Sahel	PASA	Espagne/Venezuela
Yélimané	PADY	Subvention (France, Vietnam, FAO et budget national)	
	PIAMESO	Espagne, Venezuela et budget national	
	PASA	Espagne/Venezuela	

Ce tableau montre que les cercles de Diéma et Kéniéba n'ont pas encore bénéficié de projets ou de programmes d'envergure dans le domaine de l'irrigation. Dans un souci de d'équilibre des interventions, il y a une nécessité d'orienter prioritairement une partie des les interventions du PAP prévu à la région de Kayes à ces deux cercles.

Région de Koulikoro

La région de Koulikoro est située au Centre –Ouest du Mali, avec une superficie de 90 210 km², soit 7,2% du territoire. C'est une zone de transition entre les régions, Ouest de Kayes, Sud de Sikasso et Est de Ségou et elle est limitée au Nord par la République de la Mauritanie, et au Sud-Ouest par la République de la Guinée.

La région de Koulikoro compte 108 communes (dont 3 urbaines) réparties entre 7 Cercles (Banamba, Dioïla, Kangaba, Kati, Kolokani, Koulikoro et Nara). La population de la région est estimée à 1 828 001 habitants (DNSI, 1998). Les principaux groupes ethniques sont: les Soninké, les Bambara, les Peulh et les Maures.

La région de Koulikoro dispose d'un important réseau hydrographique qui comprend des cours d'eau permanents et non permanents. Ce sont :

- Les fleuves : le Baoulé, le Bagoé, le Baninfing, le Sankarani et le Bani. Parmi eux, seuls le Niger, le Baoulé et le Sankarani constituent des cours d'eau permanents. Les autres

sont saisonniers et gardent l'eau de façon permanente de juin à mars avec des variations selon la pluviométrie.

- Les lacs : la région dispose également de mares, rivières et les lacs qui sont soit semi temporaires, soit temporaires et offrent ainsi à la région un potentiel mobilisable de ressources en eaux pour bâtir une stratégie de sécurité alimentaire par la maîtrise des eaux de surface en vue du développement de la petite irrigation. Le plus important est le lac Wegnan.

L'agriculture occupe environ 90% de la population de la région. Les informations issues des rapports du PIRL donnent une superficie potentielle en terres agricoles de 1.599.510 ha, soit 17,75% de la superficie de la région. Les exploitations occupent en moyenne par an une superficie d'environ 60% du potentiel cultivable et les principales spéculations portent sur les céréales sèches, la riziculture et les cultures de rente (arachide, sésame, coton, oseille de Guinée). Le maraîchage occupe également une place importante comme production agricole dans la région. Plusieurs aménagements de cours d'eau sous forme de micro barrage existe avec des périmètres maraîchers totalisant 1 812, 47 ha.

Les principales contraintes de la production agricole dans la région de Koulikoro sont entre autres :

- Les conflits liés aux problèmes fonciers,
- L'Insuffisance d'équipements agricoles et la mauvaise gestion des infrastructures (de maîtrise d'eau, de gestion de stock et d'intrants, etc.);
- Le problème d'organisation au niveau des producteurs pour prendre en charge les approvisionnements en intrants ;
- La prolifération des OPA avec des conflits d'intérêts et des difficultés d'actions concertées ;
- Les problèmes de conservation et de transformation des produits agricoles et leur commercialisation ;
- Le problème de financement pour la vulgarisation des nouvelles pratiques et méthodes agricoles
- Les difficultés d'obtention de crédits agricoles et des fonds de campagne.

En termes de perspective et pour assurer le développement de la production agricole, des actions porteuses doivent être initiées, en collaboration avec les partenaires ou dans le cadre de la coopération décentralisée. Ces actions peuvent concerner :

- La promotion des filières porteuses en collaboration avec les OPA, les projets et programme de promotion des filières (IER-Trans, PCDA, le DERK, etc.)
- La promotion des cadres de concertations régionales des acteurs étatiques et non étatiques et les PTF du secteur de l'économie rurale pour l'établissement des bilans et programmes annuels ou pluri annuels ;

- L'établissement d'un dialogue et d'un partenariat entre les associations de producteurs, les opérateurs économiques d'envergure, les structures d'encadrement pour la gestion des contrats d'approvisionnement et de commercialisation de la production, les projets d'appui à l'agriculture, l'élevage, à l'industrie et le Système financier;
- La promotion de la formation des OP pour le renforcement des capacités dans la filière agricole et des producteurs (en termes de Politiques, Stratégies, Programmes, Partenariats et partenaires potentiels) afin de permettre à la région de Koulikoro de s'ériger en productrice/ créatrice de matière/ cellule grise de formation professionnelle de l'économie rurale et de l'artisanat, de recherche
- La valorisation des circuits et mécanismes de vulgarisation des semences de qualité (DERK, PASAOP, PDAM, CRU, IER/ CRRA .) et l'implication des faïtières dans les programmes de vulgarisation agricole et d'organisation de Systèmes de crédit ;
- La promotion des faïtières en interlocuteurs du développement régional.

Dans la région de Koulikoro, plusieurs projets et programmes interviennent ou ont déjà intervenu dans le domaine de l'irrigation de proximité. La liste de ces projets et programme est donnée ci-dessous (Tableau 2).

Tableau 2 : Projets et programmes intervenants dans la région de Koulikoro

Régions	Cercle	Projet/Programme	Financement	Duré
Koulikoro	Banamba	PASA Assemblée Régionale	Espagne/Venezuela Budget national	
	Diola			
	Kangaba	Petit barrages/Kangaba Assemblée Régionale	DIB Budget national	
	Kati	OPIB ppm PADAP Assemblée régionale	BAD Belgique et budget national Budget National	5 ans de 2007 à 2011 3 ans de 2007 à 2010
	Kolokani	PASA Assemblée Régionale	Espagne/Venezuela Budget National	
	Koulikoro	Assemblée Régionale	Budget National	
	Nara	PASA Assemblée Régionale	Espagne/Venezuela Budget National	

L'analyse de ce tableau montre que le cercle de Doïla n'a été ciblé par aucun projet d'aménagement hydro-agricole de proximité. Ainsi, le PAP dans la région devrait prioritairement cibler ce cercle en vue d'une meilleure partition des interventions.

Région de Sikasso

La région de Sikasso est située au sud du territoire national entre le 12°30' de la latitude Nord et le 8°45' de la longitude Ouest. Elle est limitée au Nord par la région de Ségou et au sud par la république de Côte d'Ivoire, à l'Ouest par la République de Guinée, à l'Est par le Burkina Faso et au Nord-Ouest par la région de Koulikoro.

D'une superficie de 71 790 km² (5,8% du territoire national), la région de Sikasso compte 7 cercles, 3 communes urbaines, 144 communes rurales et 1831 villages avec une population de 1 782 157 habitants en 1998 selon le RPGH.

Les Principaux groupes ethniques de la Région sont :

- Pour les Cercles de Sikasso et Kadiolo : Senoufo, Samogo et Dioula ont pour activité principale l'agriculture et l'élevage ;
- Pour les Cercles de Koutiala et Yorosso : Minianka, Bobo dont es activités principales sont l'agriculture et l'élevage ;
- Pour les Cercles de Bougouni, Yanfolila, et Kolondiéba : Peulh, Bambara il devient de plus en plus difficile de dissocier ces deux groupes dû au brassage. Leurs activités principales sont l'agriculture et l'élevage.

L'hydrographie de la région de Sikasso est constituée par quatre importantes rivières (le Sankarani, le Bagoé, le Baoulé et le Banifing), des mares permanentes et des cours d'eaux temporaires. À l'exception du Sankarani, elles sont toutes des affluents du Bani.

En plus d'une pluviométrie abondante, il existe d'importantes superficies de bas-fonds et plaines aménageables (plus de 140 000 ha dont 13029 ha aménagées). De même, il existe d'importantes superficies d'arbres fruitiers (536 430 ha).

Par sa situation géographique, la région de Sikasso est l'une des régions les plus arrosées du Mali, elle constitue à cet effet un grand sous bassin du fleuve Niger qu'elle alimente au moyen des nombreux cours d'eau temporaires pendant la saison pluvieuse. Les atouts de la région en matière d'eau de surface sont très considérables en raison des grandes pluies souvent très fortes enregistrées périodiquement dans une grande partie de son étendue. Chaque village de la région possède au moins un exutoire des eaux de ruissellement susceptible de recevoir une infrastructure de maîtrise d'eau. Malheureusement ce potentiel en eau de surface reste très peu mis en valeur.

La région de Sikasso est l'un des bassins cotonniers du pays .Dans le temps ,la CMDT a contribué à réaliser plusieurs infrastructures hydro agricoles dans le cadre de la mise en œuvre des mesures d'accompagnement pour la production du coton.

Avec la restructuration de la CMDT, le volet infrastructures hydro agricoles a été transféré à la Direction Nationale du Génie Rural.

Il faut noter que L'agriculture irriguée a été récemment introduite dans la région de Sikasso. Les premiers aménagements ont concerné surtout l'amélioration des bas fonds et de certaines

plaines exploitées majoritairement de façon traditionnelle par les femmes. Le souci d'augmenter les espaces agricoles, notamment des bas-fonds et les plaines alluviales a occasionné la construction des premiers ouvrages de régulation, de recharge, de retenue et d'épandage de crues dans la région de Sikasso. Les ouvrages réalisés dans ce cadre ont largement contribué à offrir aux acteurs du secteur de nouveaux espaces propices à l'agriculture de contre saison et l'émergence de nouvelles spéculations surtout dans le domaine du maraîchage. La ceinture maraîchère de Sikasso, réalisée dans le cadre du Programme Mali-Sud et constituée d'un certain nombre d'ouvrages de retenues et de recharge de nappe, a joué un rôle dans la diminution de l'exode rurale et l'augmentation de la production maraîchère. Actuellement beaucoup de ces infrastructures sont vétustes et nécessitent des réhabilitations.

Les cultures maraîchères constituent de véritables sources de revenus pour les populations. Elles sont essentiellement réalisées en saison sèche et, portent principalement sur la pomme de terre, la tomate, l'oignon, l'échalote, etc. Elles contribuent à améliorer, d'une part, les revenus des populations, d'autre part, leur régime alimentaire.

Les principales contraintes sont d'ordres naturels, financiers et institutionnels. L'acuité du problème d'eau de surface et souterraine est beaucoup plus marquée dans l'ensemble de la région pendant la saison sèche. Cela se traduit par une réduction des espaces agricoles aptes à l'irrigation à partir des eaux de surface ou souterraines.

Dans le domaine du développement des infrastructures locales de maîtrise d'eau la mobilisation des ressources et l'appui des partenaires financiers pour le secteur ont toujours été faibles. Cette faiblesse a été longtemps justifiée par l'appartenance de la région à une zone de bonne pluviométrie mais qui, sous l'influence des changements climatiques, ne se justifie plus de nos jours.

Les grands investissements faits dans la promotion des ouvrages hydro agricoles ont été dans l'ensemble réalisés dans le cadre des programmes, projets et initiatives de bases. La limitation des fonds, des zones couvertes et de la durée des projets et programmes ont été les principaux facteurs limitatifs à la réalisation de nombreuses infrastructures de maîtrise d'eau. Malgré la volonté d'autofinancement de certaines localités dans la réalisation de leurs propres infrastructures, le secteur n'a pas enregistré un nombre suffisant d'ouvrages dans la région. Avec la décentralisation, l'affectation des fonds du Budget Spéciale d'Investissement a impulsé une dynamique à la réalisation des infrastructures de maîtrise d'eau, mais face aux besoins grandissant des populations en matière de production agricole et pastorales, de leur diversification, et de l'atteinte de l'autosuffisance alimentaire, ils s'avèrent aussi très insuffisants.

Les interventions dans la réalisation des infrastructures souffrent du manque de coordination entre les différents intervenants. Une des conséquences de ce phénomène a abouti à une mauvaise spatialisation et une exploitation abusive de certains cours d'eau surtout à l'étiage.

Au regard de tout ce qui précède, il est nécessaire d'asseoir une véritable politique de développement des infrastructures de maîtrise d'eau de surface dans la région.

Les interventions dans la réalisation des infrastructures souffrent du manque de coordination entre les différents intervenants. Une des conséquences de ce phénomène a abouti à une mauvaise spatialisation et une exploitation abusive de certains cours d'eau surtout à l'étiage.

Au regard de tout ce qui précède, il est nécessaire d'asseoir une véritable politique de développement des infrastructures de maîtrise d'eau de surface dans la région, notamment, les plaines aménagées, les bas-fonds, les barrages à usage agricoles et pastoral, qui ont été jusqu'à présent très timidement développées dans la région. Sur un potentiel aménageable de plus de 140 000 ha seulement 13 029 ha ont fait l'objet d'aménagement, soit un taux d'exploitation des ressources aménageables de 9 %. La répartition spatiale des aménagements n'est pas uniforme. Elle est surtout orientée en fonction des zones d'intervention des différents projets et programmes dans la région (Voir la liste selon le PGA des projets et programmes intervenant dans le domaine de l'irrigation de proximité dans le Tableau 3). En substance, on retient les contraintes suivantes pour le sous-secteur Agriculture :

- Le faible niveau d'aménagement des superficies (9% du potentiel aménageable)
- Le faible niveau d'équipement des producteurs en matériels agricoles
- La mauvaise organisation des producteurs
- L'insuffisance de suivi régulier
- Les difficultés d'approvisionnement en intrants
- La baisse de fertilité des terres cultivables due à l'érosion.

Tableau 3 : Projets et programmes intervenant dans la petite irrigation dans la région de Sikasso

Régions	Cercle	Projet/Programme	Financement
Sikasso	Bougouni	Assemblée Régionale	Budget National
	Kadiolo	Assemblée Régionale	Budget National
	Kolondieba	Assemblée Régionale	Budget National
	Koutiala	Assemblée Régionale	Budget National
	Sikasso	Assemblée Régionale	Budget National
	Yanfolila	Assemblée Régionale	Budget National
	Yorosso	Assemblée Régionale PIC-II	Budget national Lux Dév

La région s'est assigné les principaux axes d'interventions prioritaires suivants :

- L'amélioration de la production agricole pour asseoir une sécurité alimentaire par une recherche stratégique adaptée ;
- L'amélioration de la commercialisation des produits agro-sylvo-pastoraux et halieutiques ;
- La facilitation de l'accès aux équipements et aux intrants (mécanisation, traction animale, semences améliorées, engrais, produits phytosanitaires, aliment bétail, fourrage et des sous-produits agricoles et agro-industriels) ;
- La valorisation des productions agro-sylvo-pastorales et halieutiques ;

- La promotion du développement industriel en privilégiant la transformation et le conditionnement des produits locaux ;
- La maîtrise des flux migratoires à travers la région ;
- Le renforcement des mesures de sécurité ;
- la diversification des sources de revenus monétaires en particulier celles des femmes ;
- La bonne qualité des prestations dans les secteurs sociaux (santé et éducation) ;
- Le développement de l'accès au financement des producteurs et opérateurs des filières à travers l'accroissement de l'offre de services financiers (lignes de crédits spécifiques: fonds de garantie, refinancement du crédit, programmes d'aides incitatives, etc.) et de réseaux de crédit de proximité ;
- Le désenclavement des zones de production et des grands marchés ruraux ;
- Le renforcement des mesures de prévention ou de maîtrise des nuisibles des cultures, des grandes épizooties du bétail et de la volaille domestique ;
- La protection de l'environnement ;
- L'urbanisation de la région ;
- Le renforcement des initiatives d'intégration régionale et sous régionale ;
- L'amélioration de la transformation et de la commercialisation des produits agro sylvo pastoraux et halieutiques.

Région de Ségou

Avec une superficie d'environ 64 821km², la région de Ségou est située dans la partie centrale du Mali entre les 12°30' et 15°30' de la latitude Nord et 4° et 7° de la longitude Ouest. Elle est limitée :

- Au Nord par la république de Mauritanie ;
- Au Nord-Est par la région de Tombouctou ;
- Au Sud par la région de Sikasso ;
- Au Sud-Est par la république du Burkina Faso ;
- A l'Est par la région de Mopti ;
- A l'Ouest par la région de Koulikoro.

La population de la Région de Ségou est de 1 675 357 habitants selon les résultats du RGPH de 1991. Cela représente environ 19% de la population totale du Mali. Ainsi, Ségou est la 2ème Région peuplée du pays, après Sikasso.

La région dispose d'importantes réserves en eaux de surface (fleuve Niger et le fleuve Bani) permettant l'agriculture irriguée. Le fleuve Niger traverse la région sur 292 km. En outre trois rivières alimentées par le fleuve Bani desservent respectivement les zones de Falo, Yangasso et San.

Le système de production agropastorale est dominant. La région produit 30% de la production céréalière nationale sur environ 760 000 hectares soit 31% des terres arables de la région

évaluées à 2 750 000 hectares. Elle détient un avantage comparatif certain dans le domaine de la riziculture irriguée en zone Office du Niger, et aussi en zone Office riz Ségou sous le système de submersion contrôlé. La zone office du Niger dispose d'une superficie rizicultrice de près de 1 050 000 d'hectares dont 86 000 hectares seulement sont aménagés (culture de canne à sucre, de riz,...).

Les contraintes majeures au plein épanouissement économique de la région sont la faible valorisation du potentiel agricole et des défis liés à la disponibilité de la ressource en eau pour satisfaire les besoins d'irrigation du potentiel existant.

Dans son plan de développement stratégique, la région de Ségou se donne comme vision :

Que la région puisse continuer à assurer efficacement son rôle de « grenier du Mali et que les conditions de vie socio-économique des populations soient améliorées durablement.

Pour assurer cette vision, la région de Ségou s'est donné comme objectif dans le domaine de l'agriculture :

- L'augmentation des productions agricoles de la Région en vue d'une plus grande couverture des besoins nationaux et sous-régionaux ;
- Le développement de la filière fruits et légumes et les cultures d'opportunité.

La vision est l'accroissement, la sécurisation et la diversification de la production alimentaire par le développement de la maîtrise de l'eau (agriculture irriguée par les aménagements hydro agricoles, petits barrages, bas fonds, gestions des pâturages et des points d'eau) et l'adoption des techniques d'intensification à travers:

- La facilitation de l'accès aux équipements et aux intrants;
- Le développement de l'accès au financement de producteurs et opérateurs des filières à travers les réseaux de crédit de proximité;
- Le désenclavement des Zones de production agricole et des grands marchés;
- Le renforcement des mesures de prévention ou de maîtrise des nuisibles des cultures, des grandes épizooties du bétail et la volaille domestique;

L'un des objectifs fondamentaux de la stratégie agricole est la promotion de l'emploi rural et la lutte contre le chômage des jeunes ruraux par le développement des filières céréale, fruits et légumes et des cultures d'opportunités.

Pour la filière céréale :

Axe1 : Augmentation de la production et de la productivité des cultures céréalières

Les actions retenues sont :

- L'extension des terres de cultures par l'aménagement de nouvelles terres dans les zones inondées, l'aménagement des bas-fonds, la réhabilitation des superficies peu productives ;
- La maîtrise d'eau;
- La mécanisation et la motorisation de l'agriculture
- L'intensification et la diversification des productions agricoles par l'amélioration des

techniques culturales, l'amendement chimique et organique, la rotation des cultures, la production de semences améliorées (variétés adaptées), le développement de la recherche et la mise à disposition des services de vulgarisation des résultats de recherche ;

- La création d'usines de fabrication d'engrais ;
- L'accès au foncier;
- Le développement de la culture du blé notamment dans la zone de Macina ;
- L'intégration agriculture, élevage et sylviculture;
- L'élaboration et mise en œuvre des mesures favorisant l'égal accès des femmes et des hommes et des ressources productrices notamment au niveau des périmètres aménagés de l'Office Riz Ségou et de l'Office du Niger.

Axe 2 : Le renforcement des capacités des producteurs :

Les actions retenues sont :

- Le renforcement des compétences des producteurs à travers l'organisation des formations thématiques;
- La facilitation de l'accès des producteurs aux matériels agricoles et équipements appropriés,
- L'organisation et l'alphabétisation des producteurs,
- La facilitation de l'accès des producteurs au financement.

Axe 3 : La dynamisation des courants commerciaux régionaux et nationaux sur la base de l'excédent céréalier

Les actions retenues sont :

- L'organisation des producteurs agricoles en sociétés coopératives ;
- L'ouverture des échanges inter organisations paysannes de la Région avec les marchés extérieurs (au niveau national et sous régional) ;
- Le faciliter l'accès des organisations paysannes aux crédits par le rapprochement des agences de micro crédits ;

Pour la filière fruits et légumes :

La production des fruits et légumes est en nette progression dans la Région. Ils constituent un complément alimentaire de la population et un avenir du développement de l'agro-industrie. L'objectif de cette filière vise à « contribuer à l'amélioration des revenus des producteurs et à la création d'emplois ruraux ».

Axe 1 : le développement de la filière fruits et légumes

Les actions à envisager sont :

- L'incitation à la création des exploitations agricoles modernes (fermes, vergers) par des facilités d'accès au crédit et à la terre;
- L'amélioration des variétés d'arbres fruitiers par le développement des techniques de

greffage;

- L'organisation et renforcements des capacités des exploitants arboricoles et maraîchers;

Axe 2 : La valorisation des fruits et légumes

Les actions retenues sont :

- L'amélioration de la conservation des fruits et légumes (installation des infrastructures de conservation) et le renforcement des capacités des producteurs ;
- La création des unités de transformation des fruits et légumes ;
- Le désenclavement des zones de production par l'aménagement des pistes rurales ;
- L'amélioration du circuit de commercialisation des fruits et légumes.

Pour les autres filières :

La Région dispose d'énormes potentiels de production en matière d'arachide, niébé, sésame, d'amende de karité, d'oseille de guinée, du manioc, du coton, de la canne à sucre etc., autour desquels le développement des PME/PMI est possible.

Axe 1 : Le développement et la valorisation d'autres filières porteuses

Les actions retenues sont :

- Le développement des cultures de sésame, d'arachide, d'oseille de guinée, de l'échalote/oignon, de pomme de terre, de la tomate, de la pastèque et de manioc;
- La protection du karité;
- La vulgarisation de la culture du manioc et du sésame;
- La création des unités de transformation des noix de karité, du sésame, d'oseille de guinée et du manioc;
- La création des unités de conservation/transformation de l'oignon/échalote, de la pastèque, de la tomate et de la pomme de terre;
- Le développement du circuit commercial de ces produits;
- Le renforcement des capacités et le financement des acteurs de la filière ; Utilisation des résultats de recherche du Centre de Recherche de Cinzana sur les transformations agro-alimentaires

Dans la région, des projets et programmes interviennent déjà dans le domaine de la petite irrigation. Ces projets et programmes ciblent essentiellement les cercles de Baroueli, San et Ségou (Tableau 4).

Tableau 4 : Projets et programmes intervenant dans le domaine de l'irrigation de proximité dans la région de Ségou

Régions	Cercle	Projet/Programme	Financement	Duré
Ségou	Baraouéli	ORS (ppm)	BID	3 ans de 2006 à 2008
	Bla			
	Macina			
	Niono			
	San	PIC-II (abf)	Lux Dév	
	Ségou	ORS (ppm)	BID	3 ans de 2006 à 2008
		Sansanding (ppm)	APEJ et budget national	
Tominian				

Ce tableau montre que les cercles de Bla, Macina, Niono et Tominian ne sont pas encore ciblés par les aménagements hydro-agricoles de proximités. Cependant, ces cercles constituent les zones d'intervention de l'Office du Niger (Macina et Niono) et du Programme Moyen Bani (Bla) à l'exception du cercle de Tominian où il y a un réel besoin d'intervention en termes d'aménagement hydro-agricole. Ainsi, les interventions du PAP devraient prioritairement cibler le cercle de Tominian.

Région de Mopti

La Région de Mopti est située au centre du Mali et s'étend du 15°45' au 13°45' de la latitude Nord et du 5°30' au 6°45' de la longitude Ouest. Elle est limitée :

- Au nord par la Région de Tombouctou ;
- Au sud par le Burkina Faso et la Région de Ségou ;
- A l'Ouest par la Région de Ségou ;
- A l'est par le Burkina Faso et la Région de Tombouctou.

Cette situation géographique a fait que la région a été très tôt une zone de contact entre les régions situées au Nord et au Sud du Sahara. De plus les conditions naturelles particulièrement favorables ont vite attiré les convoitises étrangères, faisant de la région un carrefour où on rencontre presque tous les groupes ethniques du Mali. En la position centrale du delta intérieur du Niger (DIN) dans la région en fait une zone de forte diversité biologique. La région de Mopti est située au centre du pays avec une superficie total de 79.017 km² soit 6,34% du territoire national. Elle compte 8 cercles, 103 communes rurales et 5 communes

urbaines, 8 conseils de cercle et 1 assemblée régionale. Selon le RPGH de 1998 la population de la région était de 1 478 505 habitants soit 15,1% de la population totale du Mali.

La région comporte deux zones naturelles que sont : la zone exondée (Seno – Bankass, Seno – Mango, Gourma, Plateau Dogon, Mema) et la zone inondée (Delta Intérieur du Fleuve Niger) ayant chacune des vocations agricoles spécifiques. La zone exondée est propre aux cultures sèches (mil, sorgho, fonio, arachide, voandzou, niébé, maïs). La zone inondée est propre à la riziculture. Elle est encadrée par l'Office Riz Mopti (ORM). Malgré ses immenses potentialités agricoles, la région connaît par endroits des situations d'insécurité alimentaire. Plusieurs facteurs conditionnent la mise en valeur et le travail des sols parmi lesquels on retient la sécurité foncière et le niveau d'équipement des exploitants qui ne doit pas passer inaperçue. La sécurité foncière est un aspect très important pour le producteur. En cas de conflit, il perd sa production si la parcelle de culture est sans garantie ou appartient à autrui. Dans la région de Mopti, l'accès à la terre ne pose pas de problème majeur. Il faut toujours suivre la pratique des us et coutumes en fonction des terroirs concernés. Les modalités d'accès à la terre sont très variables en fonction des diverses ethnies qui sont les « propriétaires ou gestionnaires traditionnels ».

Les principaux facteurs qui influencent la production régionale en matière agricole sont les pluies et les crues des fleuves. En année de bonne pluviométrie, la région connaît une situation assez viable avec de bonnes productions de céréales et leurs incidences sur le développement des activités de commerce et d'échanges.

Pour l'agriculture, les mesures d'accompagnement devrait porter principalement sur :

- La mise en place d'un système de crédit agricole (matériels agricoles, intrants, etc.) accessible aux agriculteurs étant donné la faiblesse de leurs revenus ;
- Le renforcement des banques de semences et de céréales ;
- La création d'infrastructures de conservation, de conditionnement et de transformation des produits agricoles : séchoirs, stockages, moulins ;
- L'équipement et la formation des producteurs en lutte anti – acridienne et aviaires ;
- L'organisation des producteurs et le renforcement de leur capacité.

La zone inondée est propre aux cultures irriguées, principalement le riz et le maraîchage dans une moindre mesure. En raison de l'instabilité des crues des fleuves, tout comme en zone exondée, les variétés à cultiver respecteront les critères dont :

- Le cycle court (précoce) pour réduire les risques des crues ;
- La tolérance à la sécheresse et aux maladies ;
- La performance du rendement.

Actuellement dans la région, plusieurs intervenants appuient le développement de la riziculture grâce à la réalisation d'importants aménagements hydro-agricoles avec submersion contrôlée et en maîtrise totale de l'irrigation à travers les périmètres irrigués villageois (Tableau 5). C'est ainsi que la région envisage exploiter annuellement 348 500 hectares de terres irriguées avec une production soutenue de 739 950 tonnes de paddy par an (DRA Mopti).

Si les riziculteurs de la région ont dans l'ensemble un bon niveau de maîtrise des techniques de riziculture, il demeure qu'ils sont confrontés à l'accès aux matériels et aux intrants agricoles (semences de qualité, engrais minéraux, etc.). Pour juguler ces difficultés et améliorer la production de riz, les mesures suivantes sont entreprises :

- La recherche et l'introduction de semences sélectionnées plus productives ;
- La recherche pour lutter contre les nuisibles et maladies du riz
- La mise en place d'un système de crédit agricole (matériels agricoles, intrants, etc.) à moindre coût ;
- La création d'infrastructures de conservation, de conditionnement et de transformation des produits agricoles : décortiqueuses, magasins de stockages, moulins à graine;
- L'organisation des producteurs et le renforcement de leur capacité.

Malgré, le potentiel élevé en eau de surface, les activités de maraîchage dans la zone inondée sont peu pratiquées en raison des habitudes alimentaires des populations. Ainsi, dans les perspectives, la région veut entreprendre une véritable promotion du maraîchage à grande échelle dans la zone par l'intensification des cultures comme : l'oignon, le gombo, l'échalote, l'ail, la pomme de terre, la tomate et des cultures fruitières (banane, papaye, etc.).

Les principaux programmes et projets intervenant dans le domaine de l'irrigation de proximité dans la région sont donnés ci-dessous (Tableau 5).

Tableau 5 : Projets et programmes intervenant dans le domaine de l'irrigation de proximité dans la région de Mopti

Régions	Cercle	Projet/Programme	Financement
Mopti	Bandiagara	PASAM	Danemark et BSI
		PRBP	KFW
	Bankass	PRBP	KFW
	Djenné	PIV/PNIR/SAPI	Pays-Bas
		ORM	BSI et budget national
	Douentza	PIV/PNIR/SAPI	Pays-Bas
		PASAM	Danemark et BSI
		PRBP	KFW
	Koro	PRBP	KFW
Mopti	PIV/PNIR/SAPI	Pays-Bas	
	ORM	BSI et budget national	
Ténenkou	PIV/PNIR/SAPI	Pays-Bas	
	ORM	BSI et budget national	
	PASAM	Danemark et BSI	
Youwarou	PASAM	Danemark et BSI	

Ici, il est intéressant de rappeler que la région de Mopti constitue la zone d'intervention de plusieurs projets et programmes dans le domaine de l'irrigation de proximité. C'est pour cette raison que les identifications de sites pour ce programme prioritaire se sont focalisées sur le cercle de Bankass pour renforcer les interventions déjà en cours dans le cadre du PRBP et les zones faciles d'accès du cercle de Mopti.

Région de Tombouctou

La région de Tombouctou est la plus vaste des régions du Mali et elle couvre une superficie de 497 926km², environ 40% du territoire National, elle est située entièrement dans la partie septentrionale du Mali entre le 15^{ième} et le 25^{ième} parallèle de latitude Nord ; entre le 3^{ième} et le 4^{ième} degré de la longitude Ouest.

Elle fait frontière avec :

- Au Nord, la République Démocratique de l'Algérie sur 620 km ;
- A l'Est, la Région de Gao et la République de Burkina Faso ;
- A l'Ouest, la République Islamique de Mauritanie sur 1 240 km et la Région de Ségou
- Au Sud, la Région de Mopti.

Elle se subdivise en trois zones naturelles : le Gourma (Rive droite du Niger), le Haoussa (Rive gauche du Niger) et la zone des grands lacs.

La population est essentiellement composée de Sonhaï, Kel-Tamacheq (Touaregs, Bellahs), Peulhs, Bambara, Bozos, Somonos et Maures.

Le cercle de Tombouctou est le plus vaste avec 69,8% de la superficie de la région soit quatre fois plus grand que la région de Mopti. La région compte trois communes urbaines et 49 communes rurales avec 969 villages/fractions.

La région compte environ 60 1533 habitants soit 4,8 % de la population Malienne. Elle est essentiellement concentrée le long du fleuve Niger et du nord de son delta intérieur, autour du Lac Faguibine, avec une densité assez forte dans les Cercles de Diré (59,24 hab./ km²) et Niafunké (13,73 hab./ km²).

Les eaux de surface étaient assez étalées dans la région avec les nombreux lacs jadis inondés. Actuellement on ne peut citer que le fleuve Niger avec ses principaux bras qui sont : le Bara Issa et le Haoussa Issa, puis les marigots tels que le Farabango, à partir duquel partent les marigots de Bourem et celui de Tassakan qui se joignent à Goundam pour constituer un seul bras allant inondé les lacs Télé et Faguibine. Comme lacs on distingue ceux encore inondés :Horo, Fati, Télé, Faguibine, Takara, Tanda et Kabara et ceux asséchés : Kamango, Haribomo, Dô et Niangaye en grande partie.

La seule mare permanente est celle de Gossi et les saisonnières étant : Inadiatafane, Banzéna, Tintis, Bambo pouvant contenir de l'eau de juillet à avril soit dix mois sur douze.

Les eaux souterraines deux types de nappes : aquifères et phréatiques. Les périmètres sont localisés sur la rive gauche du fleuve et particulièrement dans le nord de la région ; quant aux dernières leur localisation est très difficile à cerner.

Le potentiel en terres irrigables représente 19,11% des terres cultivables soit 285 000 ha. Ce potentiel est recensé essentiellement dans la vallée du fleuve Niger qui pour l'instant est la principale source pour l'irrigation. Environ 80 460 ha sont aménagés totalement ou partiellement, ce qui représente 19,20% du potentiel irrigable, mais seulement 41 631 ha sont effectivement exploitées soit 51,74% des espaces aménagées (DRAER, 2003).

Pour le développement de la région, un objectif fondamental est fixé dans le domaine de l'agriculture qui est :

Accélérer le développement économique de la région par l'intensification de la mise en valeur du secteur primaire et du secteur secondaire. Cette option se justifie par le potentiel important en terres cultivables, en cheptel, en eau, en sites touristiques et en ressources minières.

Pour atteindre cet objectif, le Tableau 6 ci-dessous récapitule les stratégies à mettre en œuvre et pouvant être levées par le développement de l'irrigation de proximité.

Tableau 6 : Stratégies à mettre en œuvre pour lever les contraintes citées dans le tableau 5

Sous secteur	Problèmes	Pistes de solutions aux problèmes identifiées	Stratégies
Agriculture	L'insuffisance dans la maîtrise de l'eau	<ul style="list-style-type: none"> - Créer de nouveaux périmètres, - Réaliser de micro barrages, - Surcreuser des chenaux des mares et lacs, - Mettre en eau des mares et lacs 	Intensifier les activités d'aménagements hydro – agricoles par l'amélioration des techniques en matière de maîtrise d'eau
	Le sous-équipement des producteurs	<ul style="list-style-type: none"> -Faciliter l'accès des producteurs aux équipements et intrants ; -Développer des systèmes financiers adaptés et incitatifs (banques, micro-finance, etc.) 	Renforcer les capacités des producteurs par la subvention des équipements et la promotion des SFD,
	La mauvaise organisation des producteurs	-Assurer la formation, l'information, l'animation, les visites d'échanges d'expériences entre les producteurs	Renforcer les capacités des producteurs et les compétences du personnel d'encadrement
	L'existence de litiges fonciers (agriculteurs / agriculteurs et agriculteurs / éleveurs)	<ul style="list-style-type: none"> -Organiser des rencontres intercommunautaires -Délimiter les zones de conflit et formaliser les propriétés foncières et les aires de pâturages 	Circonscrire les litiges fonciers par l'élaboration et la mise en œuvre d'un schéma d'aménagement du territoire

De plus en plus, des projets et programmes s'intéresse à la région de Tombouctou compte de l'existence d'un potentiel réel en Périmètre Irrigué Villageois (PIV) tout le long du fleuve Niger. La liste des projets et programmes intervenant dans la région est données ci-dessous (Tableau 6).

Tableau 7 : Projets et programmes intervenant dans le domaine de l'irrigation de proximité dans la région de Tombouctou

Régions	Cercle	Projet/Programme	Financement
Tombouctou	Bourem	PIDRN	FIDA, FSB, BOAD et budget national
	Diré	PMN	KFW et PAM
		Programme Belge (Blé)	Belgique et budget national
		PIDRN	FIDA, FSB, BOAD et budget national
	Goundam	Programme Belge (Blé)	Belgique et budget national
		PIDRN	FIDA, FSB, BOAD et budget national
	Gourma Rharous	PIDRN/PMN	FIDA, FSB, BOAD et budget national, KFW
Niafunké	PIDRN/PMN	FIDA, FSB, BOAD et budget national, KFW	
Tombouctou	PMN	KFW et PAM	

Région de Gao

La région de Gao est située au Nord-Est du Mali entre les 15e et 22e de la latitude Nord, le 5e de la longitude Est et le 2e de la longitude Ouest. Elle est limitée :

- Au nord par la région de Kidal ;
- Au sud par les républiques du Burkina Faso et du Niger ;
- A l'Est par la république du Niger ;
- A l'ouest par la région de Tombouctou.

La région couvre une superficie de 170 566 km² soit 13,70 % de la superficie nationale. Elle est divisée en 4 cercles : Gao, Ansongo, Bourem et Ménaka. La répartition de la population présente des disparités d'un cercle à l'autre. Les cercles les plus peuplés Gao et Bourem totalisent près 300 000 habitants soit pour 65 % de la population régionale. La densité moyenne observée est d'environ 4 habitants au Km² en 2006. Dans la partie vallée du fleuve de la région, les densités atteignent 6 habitants au Km² (Cercle de Gao) alors qu'elles tombent à 1 habitant au Km² dans le cercle de Ménaka. Ailleurs, elles sont proches de la moyenne régionale (Ansongo 4 hbts/Km², Bourem 3 hbts/Km²).

La situation géophysique de la région du fait de sa spécification dans la vallée (zone inondée) et la zone exondée détermine l'inégale répartition de sa population.

De façon générale, plus de deux tiers (2/3) de la population se concentre en zone inondée. Cette situation est liée aux paramètres comme : la présence du fleuve, l'essor des activités d'agriculture et de pêche, les flux migratoires.

Pour son développement, la région de Gao s'est donnée comme vision :

L'accroissement durable des revenus des populations dans une société apaisée et dans un environnement sécurisé.

Cette vision aboutit à trois grandes orientations :

- **ECONOMIE** : Augmenter les revenus des populations
- **ENVIRONNEMENT**: Protéger, augmenter et valoriser les ressources naturelles
- **SOCIAL**: Assurer la fourniture des services sociaux de base de qualité et améliorer l'accessibilité du plus grand nombre de population ;

Les axes stratégiques dont la région s'est assignés et qui peuvent être résolus dans le cadre du développement de l'irrigation de proximité pour le développement de l'agriculture sont donnés dans le Tableau ci-dessous (Tableau 8).

Tableau 8 : Axes stratégiques ciblés dans la région de Tombouctou pour atteindre la vision de développement de la région

Axes stratégiques	Types d'activités	Actions
Développement des investissements productifs dans les filières porteuses	Cultures céréalières (riz, blé, orge, mil, sorgho)	<ul style="list-style-type: none"> - Augmentation la production - Maitrise de l'eau (exploration de l'utilisation des eaux souterraines dans l'agriculture) - Organisation des producteurs et la production - Equipement et formation des paysans
	Filière blé	<ul style="list-style-type: none"> - Approvisionnement en semences - Augmentation des superficies - Transformation du blé en farine - Commercialisation
	Maraîchage (pompe de terre, échalote, oignon, manioc, légumes feuilles)	<ul style="list-style-type: none"> - Organisation des producteurs - Approvisionnement des paysans en intrants agricoles

La région constitue principalement la zone d'intervention de deux programmes intervenant dans le domaine de l'irrigation de proximité (Tableau 9). Il s'agit de :

- Programme de Développement du Cercle d'Ansongo (PRODECA) : Ce programme est arrivé à échancre depuis 2008 ;
- Projet d'Aménagement des périmètres irrigués villageois (PAPIV): qui intervient dans les cercles d'Ansongo, de Bourem et de Gao. Ce programme est actuellement clôturé pour

faute de financement.

Ainsi, seul le cercle de Ménaka n'est pas encore ciblé par les aménagements hydro-agricole de proximité d'où la nécessité de centrer prioritairement les interventions du PAP dans ce cercle

Tableau 9 : Projets et programmes intervenant dans le domaine de l'irrigation de proximité dans la région de Gao

Régions	Cercle	Projet/Programme	Financement
Gao	Ansongo	PRODECA	BAD et budget national
	Bourem	PAPIV	BADEA et budget national
	Gao	PAPIV	BADEA et budget national
	Ménaka		

Dans la région de Gao, seul le cercle de Ménaka n'est pas ciblé par les interventions de projets ou de programmes dans le domaine de l'irrigation de proximité. ainsi, les interventions du PAP devraient être prioritairement orientées sur ce cercle pour une meilleure répartition des aménagements hydro-agricoles dans la région.

Région de Kidal

La région de Kidal est une vaste zone désertique de 260 000 km² soit 21,27% du territoire national. Elle est limitée :

- Au nord par l'Algérie ;
- A l'Est par la république du Niger ;
- Au sud par la région de Gao ;
- Et à l'Ouest par la région de Tombouctou.

La région de Kidal compte 4 cercles (Kidal, Abeïbara, Tessalit et Tin-Essako), 11 communes et 145 villages et des fractions en 2006.

La région est entièrement située dans la zone agro-climatique désertique. Deux zones homogènes de développement se partagent la région :

- La zone de l'Iforas-Telimsi-Tamesna : Qui est une vaste zone pastorale et la zone désertique sans valeur agricole mais hautement valeur minière et stratégique. La première est formée de trois unités géomorphologiques distinctes (les terrains sédimentaires du Tamesna à l'Est, le socle granitique et métamorphique au centre de l'Adrar des Iforas, les terrains sédimentaires de couverture et du fossé du Tilemsi à l'Ouest).

Le massif central de l'Adrar des Iforas, à cause de nombreux oueds et bassins versants rendant la nappe phréatique plus accessible, regroupe la presque totalité des agglomérations et la totalité des zones de maraichage. Quant au Tilemsi et au Tamesna où se déversent les nombreux coulées d'oueds favorisant l'existence de pâturages, sont exploitées par les éleveurs nomades.

Au recensement de 1998, la région comptait 42 386 habitants. La population de la région, à 90 % rurale et nomade, est essentiellement composée de Kel Tamasheqs et des Arabes, mais également des Sonngaïs et des Bambaras. L'activité principale pratiquée est l'élevage extensif.

Dans la région de Kidal, il n'existe pas de cours d'eau permanent. Les Oueds et les mares naturelles ou aménagées constituent les seuls points d'eau de surface. La disponibilité des eaux de surface est très éphémère, car dépendant directement de la pluviométrie.

Les eaux souterraines constituent les principales sources d'approvisionnement en eau tant pour les populations que pour le bétail dans la région. Elles sont contenues dans deux types d'aquifères (aquifères de types discontinu et les aquifères de types continus). Les aquifères de types discontinus sont des nappes alluviales dans les lits des oueds pas très importantes et fluctuantes et des nappes discontinues des fractures, fissures et altérations très rares que l'on rencontre dans le massif de l'Adrar des Iforas. Les aquifères de types continus sont des nappes profondes généralisées. Les plus importantes se rencontrent dans la Tamesna et le Tilemsi entre 200 à 500 m.

L'économie de la zone repose essentiellement sur l'élevage extensif des ovins, caprins et camelin, puis sur le commerce et le maraichage. La région possède un potentiel agro-pastoral de plus de 26 000 000 ha.

Les problèmes auxquels la région est confrontée :

- L'insécurité résiduelle ;
- L'insuffisance de la maîtrise de l'eau ;
- L'enclavement de la Région d'où les difficultés d'approvisionnement ;
- L'analphabétisme ;
- La non-valorisation des produits agro-pastoraux ;
- L'insuffisance des services financiers décentralisés ;

Pour palier à ses problèmes, la région s'est dotée d'une vision de développement est intitulée comme suit :

D'ici 2016, la région vise à créer une croissance économique soutenue permettant un développement durable intégré au reste du pays et à la sous région dans un climat social apaisé.

Pour atteindre cet objectif, la région compte mettre l'accent sur :

- La maîtrise de l'eau ;
- La valorisation des produits agro-pastoraux ;
- La création et/ou renforcement des services financiers décentralisés
- Le renforcement de la couverture d'énergie et infrastructures et en équipements de la région.

Les stratégies adoptées pour réaliser cette vision sont consignées dans le tableau ci-dessous (Tableau 10):

Tableau 10 : Axes stratégiques à mettre en œuvre pour atteindre la vision de développement de la région de Kidal

Domaines	Axes stratégiques prioritaires	Domaine d'interventions prioritaires
Maîtrise de l'eau	Renforcer les infrastructures hydrauliques	<ul style="list-style-type: none"> - Réaliser des études géophysiques et hydrogéologiques ; - Inventaire des points d'eau existants - Recensement des besoins en eau - Acquisition des cartes hydro-géologiques, topographiques et des photos satellitaires ; - Réalisation de forage de reconnaissance ; - Réalisation des barrages mixtes de retenue d'eau (filtrante et souterraine et d'impluviums) ; - Réalisation des adductions d'eau et des systèmes hydrauliques pastoraux améliorés et de mares de captage d'eau ;
	Maîtriser et exploiter les eaux fossiles de Tamesna, du barrage de Telemsi et du futur barrage de Taoussa	<ul style="list-style-type: none"> - Réalisation des études de pré faisabilité et de faisabilité ; - Réalisation des investissements
	Renforcer les capacités des acteurs	<ul style="list-style-type: none"> - Formation de l'ensemble des acteurs

Dans la région de Kidal, seul le Programme Intégré de Développement de la Région de Kidal (PIDRK) intervient dans le domaine de l'irrigation de proximité (Tableau 11). Ainsi, compte tenu du déficit d'intervention des projets et programmes dans cette région par rapport aux autres, il sera nécessaire d'y mettre l'accent sur quelques interventions pilotes du PAP pour attirer d'autres PTF à y intervenir.

Tableau 11 : Projets et programmes intervenant dans le domaine de l'irrigation de proximité dans la région de Kidal.

Régions	Cercle	Projet/Programme	Financement
Kidal	Abeibara	PIDRK	FIDA et budget national
	Tessalit	PIDRK	
	Kidal	PIDRK	
	Tin-essako	PIDRK	